

## NOTE D'INFORMATION DE LA DIRECTION

22 février 2011, 13h30

Lundi 21 février, les organisations syndicales ont rencontré la direction à 19 h pour annoncer la fin du mouvement de grève.

La direction est consciente que cette décision n'est pas facile, personne ne sortant gagnant d'une telle situation.

Des solutions ont été discutées et un protocole d'accord a été soumis en fin de soirée aux organisations syndicales, disponible à la signature depuis 10 h 30 ce jour.

Ce protocole règle les conditions de traitement de la grève et de la reprise du travail (voir protocole joint).

Regrettant que la signature de ce document n'ait pas eu lieu ce matin par les organisations syndicales représentatives, la direction décide d'en appliquer unilatéralement ses dispositions, suite à la reprise effective du travail depuis l'équipe de 20h50 lundi.

Une feuille de choix sur les options choisies par les salariés grévistes quant au traitement de leurs heures de grève est en cours d'établissement et sera transmise.

Votre encadrement est disponible pour répondre à vos questions.